

Asset Management
Wholesale Distribution CH/LI, AWRE

A nos clients bancaires et sociétés partenaires

5 mars 2012

FundTelegram

CREDIT SUISSE FUND MANAGEMENT S.A.

société anonyme, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, R.C. Luxembourg B 72 925

Credit Suisse Fund (Lux)

Madame, Monsieur,

1. Par la présente, les porteurs de parts de **Credit Suisse Fund (Lux) Bond EUR, Credit Suisse Fund (Lux) Bond USD, Credit Suisse Fund (Lux) Bond Medium Maturity USD, Credit Suisse Fund (Lux) Bond Short Maturity EUR, Credit Suisse Fund (Lux) Bond Short Maturity USD, Credit Suisse Fund (Lux) Fixed Income Cycle Invest, Credit Suisse Fund (Lux) Money Market EUR, Credit Suisse Fund (Lux) Money Market Sfr, Credit Suisse Fund (Lux) Money Market USD, Credit Suisse Fund (Lux) Relative Return Engineered (Euro), Credit Suisse Fund (Lux) Relative Return Engineered (Sfr), Credit Suisse Fund (Lux) Relative Return Engineered (US\$), Credit Suisse Fund (Lux) SBI Foreign Corporate CHF, Credit Suisse Fund (Lux) SBI Foreign Government 1-5 CHF, Credit Suisse Fund (Lux) SBI Foreign Government 5+ CHF** et **Credit Suisse Fund (Lux) Total Return Engineered (Euro)** sont informés de la décision de Credit Suisse Fund Management S.A., en sa qualité de Société de gestion de Credit Suisse Fund (Lux) (ci-après «le Fonds»), d'appliquer la méthode du «*single swing pricing*» à chacun de ces compartiments avec effet au 1er avril 2012.

Nous attirons l'attention des porteurs de parts des compartiments susmentionnés sur le fait que la valeur nette d'inventaire par classe de parts de chaque compartiment correspondant sera augmentée d'un maximum de 2% par part en cas d'excédent net de demandes de souscription ou sera réduite d'un maximum de 2% par part en cas d'excédent net de demandes de rachat en ce qui concerne les demandes reçues le jour d'évaluation respectif (tel que défini dans le prospectus du Fonds). Le pourcentage précis de l'ajustement (*swing factor*) sera déterminé par la Société de gestion en fonction des conditions de marché effectives. Dans ce cas, la même valeur nette d'inventaire s'appliquera à tous les investisseurs entrants et sortants le jour d'évaluation considéré.

La valeur nette d'inventaire des parts des compartiments concernés, précédemment mentionnés, sera ajustée chaque jour d'évaluation sur la base des transactions nettes. Le Conseil d'administration de la

Société de gestion peut définir un seuil (flux net de capitaux minimum) dans le cadre de l'ajustement de la valeur nette d'inventaire.

2. Par la présente, les porteurs de parts du **Credit Suisse Fund (Lux) Total Return Engineered (Euro)** sont informés de la décision de la Société de gestion de redéfinir l'objectif de placement de ce compartiment de manière à réaliser un rendement positif, quelle que soit l'évolution du marché. A cette fin, le compartiment devra répliquer de manière synthétique les dimensions risque-rendement d'un placement traditionnel en obligations (taux d'intérêt, crédit et change) à l'aide d'instruments dérivés standards. Avec l'objectif de tirer profit de la liquidité particulièrement élevée des marchés et des faibles coûts de transaction, un haut niveau de flexibilité est prévu dans la mise en oeuvre de la stratégie de placement de ce compartiment, consistant à prendre des positions longues et courtes motivées par l'allocation du risque selon les différentes dimensions et stratégies de risque.

S'agissant des placements de base de ce compartiment, nous attirons l'attention des porteurs de parts sur le fait qu'à l'avenir la majorité des actifs de ce compartiment sera investie, au sens de l'article 41 (1) de la Loi du 17 décembre 2010, dans un portefeuille à positions longues et courtes et neutre vis-à-vis du marché, constitué d'actions et de titres apparentés à des actions (bons de participation et certificats donnant droit à dividende, dérivés d'actions, etc.) de sociétés du monde entier. Les actifs restants correspondants seront investis dans un portefeuille de titres de dette synthétiques visant à tirer profit de la baisse et de la hausse des taux d'intérêt ainsi que de l'élargissement et du resserrement des écarts de crédit.

3. Par la présente, les porteurs de parts de **Credit Suisse Fund (Lux) SBI Foreign Corporate CHF**, **Credit Suisse Fund (Lux) SBI Foreign Government 1-5 CHF** et **Credit Suisse Fund (Lux) SBI Foreign Government 5+ CHF** sont informés qu'à titre dérogatoire au chapitre 8. Valeur nette d'inventaire let. a) du prospectus du Fonds, les titres détenus au sein du portefeuille de ces compartiments et qui sont cotés sur une place boursière ou échangés régulièrement sur une place boursière seront évalués à leur cours d'achat. Si un tel cours n'est pas disponible pour un jour de négociation donné, les règles définies au chapitre 8. let a) du prospectus s'appliquent.

4. Par la présente, les porteurs de parts de **Credit Suisse Fund (Lux) Commodity Index Plus (Sfr)** et **Credit Suisse Fund (Lux) Commodity Index Plus (US\$)** sont informés qu'à l'avenir les *credit default swap* (CDS) entrant dans la gestion des risques de crédit ne seront utilisés qu'à des fins de couverture.

L'ensemble des changements définis précédemment entrent en vigueur le 1er avril 2012.

En cas de désaccord avec lesdits changements du présent avis, les porteurs de parts de chacun des compartiments susmentionnés ont la possibilité de racheter leurs parts sans frais d'ici au 30 mars 2012, 15h00 (heure de l'Europe centrale).

Le prospectus, les Informations clés pour l'investisseur, une copie du Règlement de gestion, les modifications apportées au texte ainsi que le dernier rapport annuel ou semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse et de toutes les banques de Credit Suisse Group AG en Suisse.

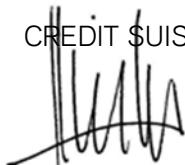
Représentant en Suisse: Credit Suisse Funds AG, Zurich
Domicile de paiement en Suisse: Credit Suisse SA, Zurich

Le texte original en allemand a été publié le 1 mars 2012 dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC) et sur le site www.swissfunddata.ch.

Nos conseillers clientèle se tiennent à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées

CREDIT SUISSE SA



Stefan Hirter



Gunnar Guggenbühl